



Appel à Candidature pour des « Bourses de Mobilités de Perfectionnement Pédagogique ou Scientifique » de l'Agence Universitaire de la Francophonie

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que le Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) à Bruxelles propose un programme de bourses de mobilités de perfectionnement pédagogique ou scientifique.

Ces bourses sont destinées aux enseignants et chercheurs en exercice au sein d'établissements membres de l'AUF qui se situent dans la zone géographique Europe de l'Ouest et Maghreb.

Elles permettent aux enseignants et chercheurs d'effectuer un séjour dans une autre institution membre de l'AUF pour une durée de un à quatre mois au maximum, afin de se perfectionner dans le domaine pédagogique ou de la recherche scientifique.

Le soutien financier de l'AUF portera sur tout ou partie des éléments suivants :

- un titre de transport aller-retour ;
- une indemnité mensuelle forfaitaire, établie en fonction du niveau de vie dans la région d'accueil;
- une assurance maladie, accident et rapatriement.

Le candidat doit :

- justifier de ses titres (doctorat) et statut d'enseignant-chercheur,
- être en exercice au sein d'un établissement membre de l'AUF qui se situe dans la zone géographique Europe de l'Ouest et Maghreb,
- solliciter une mobilité dans le cadre d'un champ disciplinaire expressément prévu par l'AUF,
- avoir choisi une structure d'accueil et avoir obtenu d'elle une attestation d'accueil,
- s'engager à remettre au Bureau de l'AUF à Bruxelles, à l'issue de la mobilité, un rapport succinct, supervisé par le responsable académique du séjour de perfectionnement,
- déclarer sur l'honneur toute prise en charge financière autre que celle demandée à l'AUF.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet suivant :
www.auf.org/regions/europe-ouest-maghreb.

Veuillez trouver en annexe le règlement et le formulaire de candidature.

Le dossier de candidature complet doit être envoyé à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats au moins **8 semaines avant le début de la mobilité souhaitée.**